



Toulon, le 25 novembre, 17h30

Manifestations du 25 novembre 2018 dans le Var

Les manifestations de ce dimanche 25 novembre ont conduit à l'activation du centre opérationnel départemental du Préfet du Var dès 08h00 afin de veiller à la sécurité et coordonner les éventuels moyens de secours avec 59 policiers, 16 personnels du détachement de Toulon de la CRS Autoroute Provence et 145 gendarmes mobilisés dans le département.

Sont rassemblés autour du Préfet : les représentants de Vinci Autoroutes, de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale et de la CRS Autoroutière.

Voici l'état des secteurs à éviter ce dimanche 25 novembre à 17h30 :

Opérations de filtrage en cours

- Bandol, filtrage au péage de l'autoroute A50 dans les 2 sens
- Bandol, filtrage au PK 56.100 sens Marseille vers Toulon
- Bandol, filtrage au péage de l'entrée de la ville (sortie de l'A50)
- Brignoles, filtrage au rond point de l'autoroute A8
- Cannet des Maures, péage A57/A8 sortie 13
- Fréjus, rond point Gargalon
- Le Muy, rond point de l'autoroute A8
- Puget sur Argens, péage de l'A8, sortie 37
- Puget Ville, filtrage au péage de l'A57 direction Toulon
- Saint-Maximin, rond point d'accès à l'autoroute A8
- Saint-Maximin, péage de l'autoroute A8

Manifestations en cours

- Brignoles, rond point du magasin Leclerc
- Brignoles, péage de l'autoroute A8
- Cannet des Maures, rond point avant la jonction A57/A8
- Hyères, rond point Henri Petit
- Pourrières, sortie 33 (Trets) de l'A8
- Trans en Provence, rond point du centre commercial Carrefour.

Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département – Cabinet du Préfet du Var

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'Etat dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83

Ce dimanche à 17h30, l'échangeur 36 Le Muy de l'autoroute A8 qui était fermé dans les 2 sens suite des dégradations hier soir vient de réouvrir dans les 2 sens de circulation.

La préfecture de zone a mis en place une dérogation aux règles de circulation des véhicules de transport de marchandises. Ainsi, les véhicules de transports de marchandises dont le PTAC est supérieur à 7,5 tonnes sont autorisés à circuler du samedi 24 novembre 2018 à 22h00 au lundi 26 novembre 2018 à 00h00 dans la zone de défense et de sécurité Sud afin de rejoindre leur destination initiale.

Jean-Luc Videlaïne, préfet du Var, rappelle que la sécurité de tous les usagers de la route, des manifestants, des personnels de sécurité et de secours ainsi que des personnels chargés de l'entretien des réseaux doit être une priorité absolue.

Il demande aux participants aux mouvements organisés ce 25 novembre de faire preuve d'un esprit de responsabilité et de prudence dans les actions entreprises, pour éviter tout incident ou accident et faciliter le passage des véhicules de secours.

Le préfet du Var appelle les usagers de la route à adapter leurs déplacements dans les zones concernées et, à l'approche des ralentissements, à faire preuve de civisme et de calme : adaptation de la vitesse, respect des distances de sécurité et, en fin de ralentissement, signalement aux autres automobilistes par l'utilisation des feux de détresse.

Retrouvez toute l'information en temps réel sur Twitter avec notre fil d'actualité via @Prefet83, l'état de la circulation des autoroutes du Var via @A8Trafic, @TunnelToulon et @VinciAutoroutes et en zone Sud via @cezocsud.